
[Imprimer](#)

La Bretagne continue à mailler son territoire pour structurer des eco-systèmes H2 !

Image

Dans le cadre de la feuille de route bretonne du déploiement de l'hydrogène renouvelable, la Bretagne souhaite se positionner comme l'une des régions françaises leader sur le marché des applications de l'hydrogène renouvelable, tant en termes de compétences détenues par ses entreprises que de diffusion des technologies et d'appropriation par les citoyens. L'objectif est de permettre la structuration et le développement d'une filière économique porteuse d'innovations et génératrice d'emplois nouveaux et/ou issus de reconversions industrielles.

Il s'agit également de répondre aux objectifs de la Breizh COP de réduction par 4 des émissions bretonnes de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, de diminution de la part de carburants fossiles dans le domaine du transport, et d'intégration des productions énergétiques renouvelables et décarbonées en lien avec les technologies de stockage de l'énergie.

Le plan d'actions de cette feuille de route se décline en trois axes :

- AXE 1 – Développer les premières boucles locales pour amorcer l'usage de l'hydrogène (Infrastructures & usages)
- AXE 2 – Positionner la filière bretonne de l'hydrogène dans ses domaines d'excellence et d'innovation (Développement & innovation)
- AXE 3 – Lancer un plan structurant d'investissements collectifs en Bretagne

Plus d'informations en suivant le lien ci-dessous.

[Hydrogène renouvelable : maillage des territoires bretons - Région Bretagne](#)

Date limite de dépôt des dossiers 15 février 2025.